

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'Electeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 7.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 30 Juin 1866

## ABONNEMENT.

Ville, trois mois.....45 sous  
Campagne.....30 sous  
Chaque numéro.....4 sous

## L'ELECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.

Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIÉTAIRES.

Rue St. Marguerite, No. 45.

## L'ELECTEUR

Se vend chez M. E. Baizaretti No. 39 Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille Manufacturier de tabac Faubourg St. Jean; M. Hardy libraire, Basse-ville; M. Belierve et Laforez, Maison des Bains, Haute-ville; M. Rustici barbier, rue St. Joseph, M. Marier barbier, rue St. Joseph, M. Crémazie, libraire, à la Haute-Ville, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

## FEUILLETON DE "L'ELECTEUR"

DU 30 JUIN 1866.

### LE CADAVRE.

(Suite et Fin.)

#### IV.

Pendant l'absence de son père, Clotilde était venue pour le voir. La gouvernante, selon l'habitude, l'avait fait entrer. Il y a dans le jeu des événements de la vie des combinaisons qui semblent préparées à l'avance par une fatalité mauvaise. La première chose qui attira l'attention de Clotilde fut le numéro de la *Gazette des Tribunaux* ouvert sur la table de travail où, M. Doblin l'avait laissée. Elle s'en empara machinalement, poussée par une sorte de mystérieuse curiosité. Soit hasard soit encore par une de ces causes inexplicables qui fascinent le jugement humain, ses yeux tombèrent sur les lignes qui révélèrent le secret de Gérard.

Les mots: *Assassin. — Gérard. — Travaux forcés* semblèrent, sous son ardent regard, jaillir du papier comme des étincelles. Ses mains laissèrent échapper la feuille du journal, et elle resta quelques instants immobile, l'œil fixe, le front sans pensées. Cependant, elle supporta ce coup sans fléchir. Le fait brutal, dans sa réalité terrible, venait de terminer d'un seul coup les longues angoisses et les tortures de son âme.

Elle attendit le retour de son père. Quant il parut, elle se leva en lui montrant le journal accusateur.

— Ma pauvre enfant, dit-il, je vais envoyer chercher ta fille. L'infâme Gérard... — Qu'a-t-il donc fait?... interrompit Clotilde.

— Ce qu'il a fait? répéta son père en portant une main tremblante à son front pour rassembler ses idées égarées; tu demandes ce qu'il a fait? il a assassiné un homme, il a été au bague de Toulon.

— Avant de le maudire il faut savoir la vérité.

— La vérité? La voilà, la vérité... Et tu consentirais à vivre encore avec lui?

— J'aime Gérard, et je ne veux même pas l'interroger.

M. Doblin regarda sa fille comme s'il ne comprenait pas le sens des paroles qu'elle venait de prononcer, et lui demanda de le laisser seul.

Quand Clotilde arriva dans sa maison, Gérard n'était pas rentré.

#### V

Quel est ce fluide subtil dont les courants rapides, activant la vitalité physique et redoublant l'énergie des facultés, semblent rayonner leurs effluves magétiques entre deux âmes, comme si elles étaient soumises à l'invisible loi d'attraction des pôles aimantés?

Clotilde avait en elle le ressort d'une âme bien trempée, et son amour seul eût suffi pour lui donner la force de sourire à Gérard lorsqu'il entra dans sa chambre. Leurs yeux se rencontrèrent. Il se sentit frappé au cœur.

— Elle sait tout! pensa-t-il.

Cependant, rien ne semblait motiver ce soupçon, ni dans la physionomie, ni dans la voix de Clotilde. Elle paraissait même dans une disposition d'esprit plus libre qu'à l'ordinaire.

Après le dîner, Gérard embrassa sa petite fille endormie dans son berceau et dit à sa femme:

— Je t'ai ménagé une surprise.

— Voyons? dit Clotilde avec une carresse.

— Il faut que tu devines. Je vais l'écrire sur un carré de papier.

En disant ces mots, il prit son portefeuille, et, sur un feuillet, traça au crayon les deux lettres: *T. F.*

Clotilde pâlit et ne put retenir un cri étouffé.

— Qu'y a-t-il? dit tranquillement Gérard.

— Mais Gérard, ces lettres sont celles dont on marque les condamnés au bague.

— On ne marque plus, chère amie. Ces initiales signifient tout simplement: *Théâtre Français*. Ne désirais-tu pas voir la nouvelle comédie?

— Tu as raison, Gérard; je suis folle, vraiment; mais depuis quelque temps j'ai les nerfs d'une sensibilité douloureuse.

— J'ai eu tort. Habille-toi, je serai prêt dans un quart d'heure.

Gérard alluma une bougie et passa dans son cabinet.

Quelques minutes après, Clotilde le rejoignit.

Gérard écrivait. Il tourna la tête et aperçut sa femme.

— Clotilde, dit-il en se levant, que désirez-vous savoir?

— Tu ne me tanoies plus?

— Que désires-tu savoir?

— Rien de plus que ce que le hasard m'a appris aujourd'hui. Je puis te jurer que jamais je n'aurais osé te connaître, ce que tu voulais cacher.

— Veux-tu me pardonner?

— Je n'ai rien à te pardonner, cher Gérard. Si j'avais un reproche à te faire, ajouta-t-elle, en le forçant à s'asseoir auprès d'elle, ce serait d'avoir manqué de confiance avec moi et d'avoir douté de mon amour.

— Et que pouvais-je te dire?

— Ce que d'autres pouvaient m'apprendre. Je suis ta femme. J'ai le droit de tout partager avec toi... Tu n'as pas voulu croire que je t'aimais assez pour partager la moitié de ta vie, puisque tu gardais un secret qui nous a séparés... Tu voulais te tuer, n'est-ce pas?

— Si tu m'avais quitté ou si tu avais cessé de m'aimer... J'avais résolu de te confier le secret la veille de notre mariage. Je sentais que c'était bien réellement un crime que d'unir ta vie à celle d'un..."

— Clotilde, d'un geste rapide, posa sa main sur la bouche de Gérard, qui l'écarta doucement et continua: — "à celle d'un forçat. Si le mot te fait peur, comment peux-tu regarder celui qui le porte! Je t'aimais, tu sais si je t'aimais... J'avais eu peu de bonheur depuis que j'étais au monde... J'ai eu peur de te perdre... de te faire horreur... Le cœur m'a manqué... J'ai été lâche..."

— Je te voyais souffrir, et je ne pouvais pas te consoler, cher Gérard.

— Voici la vérité...

— Non, je ne veux rien savoir.

— Il faut que je dise la vérité, pour que tu ne viennes plus nous troubler. Il y a un homme qui a ruiné mon père. Cet homme avait été son premier commis. C'est lui qui, par son opposition, a été à mon père

tout moyen de relever sa fortune. Il l'a fait mettre en faillite. Un jour, on a descendu nos meubles dans la rue. Je vois encore mon père et ma mère pleurer dans leur chambre vide, ruinés, déshonorés, sans ressources. Cet homme, ce chacal, est monté; il est venu les menacer de la prison. J'étais dans la chambre voisine. Je l'ai entendu appeler mon père banqueroutier frauduleux... Je l'ai entendu dire à ma mère qu'elle avait détourné une partie de sa fortune... J'avais un couteau-poignard sur moi, et j'ai tué cet homme... Mon père et ma mère sont morts de misère et de chagrin à Londres pendant que j'étais au baigne... Maintenant, ma fortune est dans ce portefeuille, dit Gérard après un silence. Dans huit jours, je pars pour l'Amérique. Veux-tu me suivre!"

Un baiser fut la seule réponse de Clotilde.

CHARLES JOLIET.

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de le renvoyer s'il ne s'abonnent pas.

## QUEBEC:

SAMEDI, 30 JUIN. 1866

### CONFEDERATION.

#### VI.

(Suite.)

La preuve que le projet des provinces du golfe de se réunir en un seul état n'était pas sincère, n'était qu'un jeu infâme, la preuve que les ministres canadiens s'étaient rendus à cette réunion avec un parti pris, la preuve enfin que la Confédération était un projet arrêté, c'est qu'on parla à peine de la réunion des provinces du golfe en un seul état, mais qu'on en vint aussitôt au projet de la Confédération de toutes les colonies. Immédiatement après, le gouverneur-général, lord Monck, convoqua à Québec, pour le 10 octobre, une conférence de toutes les provinces qui se tint à huis-clos et qui dura près de trois semaines.

Comme l'on voit, quelques mois après la coalition Brown-Cartier, et un mois après le projet des provinces du golfe, on entra à pleines voiles dans la mer orageuse, pleine de récifs et d'écueils, de la Confédération. Le gouverneur-général avait reçu ses ordres de l'Angleterre, les avait communiqués aux lieutenants-gouverneurs des provinces du golfe afin d'allumer la mèche, et avait envoyé ses machines, ses tréfonds canadiens, lever impudemment le masque.

Si l'on veut nier que l'Angleterre soit le véritable auteur de cette confédération, il faut au moins pouvoir dire qui la demandait. Il faut pouvoir dire si le pays était réellement en danger, parce que 2 ou 3 ministères si étaient succédé rapidement; il faut pouvoir dire quels étaient les grands principes en jeu, les questions d'une importance majeure impossibles à régler! Le peuple sentait-il le besoin d'un tel changement? le demandait-il? ne le

se prononçait-il pas plutôt dans un sens tout-à-fait opposé? A-t-il jamais engagé ses mandataires, par des démonstrations ou par des pétitions, à briser cette constitution pour la défense et le soutien de laquelle il leur avait confié le mandat sacré de représentants du peuple? Pourquoi ne pas avoir appelé à sa décision? pourquoi ne pas avoir soumis à son approbation un aussi grand changement? Ah! à toutes ces questions, on ne peut rien répondre, sinon que la Confédération n'eut pas eu lieu, en dépit de la métropole qui n'eut pas trouvé d'instruments dociles à ses menées, si une question suprême, une question qui effaçait toutes les considérations d'intérêt national et de principe ne fût venu s'imposer au pays: la question du maintien de M. Cartier au pouvoir. Oui, en dépit de tout ce qu'on pourra inventer de mensonges, ce fut cette question du maintien au pouvoir de M. Cartier qui fit triompher l'Angleterre et nous dota de cet inique projet de confédération.

Au premier bruit de la Confédération tout le parti ministériel fit mine de vouloir s'opposer aux menées de M. Cartier et déclara énergiquement qu'il n'accepterait le plan de la Convention de Québec qu'avec des modifications auxquelles les ministres feignirent de consentir. Les journaux conservateurs criaient hautement que ce projet renfermait des clauses dangereuses pour la nationalité, fatales à la religion; le *Journal de Québec*, entre autres, citant les réformes qu'il disait être indispensables, prenait des airs fanfarons contre le gouvernement; mais bientôt des ordres supérieurs arrivèrent, et quand, J. A. McDonald eut déclaré qu'il fallait adopter le projet de Québec tel quel, le silence se fit, et tous ces journalistes conservateurs se turent, au risque de périr d'une maladie de franchise et de patriotisme rentrée.

(A Continuer)

### LA CHAMBRE.

Jusqu'à ce jour nous n'avons pas entre-tenu nos lecteurs des débats de la Chambre, car il ne s'y est passé réellement rien qui ait mérité une mention particulière. Les faits les plus saillants des débats ne sont en général que des projets de loi présentés par les membres de l'opposition, ou une question posée au ministère, mais résultat, le ministère paraissant décidé à retarder autant que possible toute discussion sérieuse.

On se rappelle que M. Dorion a déjà présenté à la Chambre, un projet de loi dont le but était de fixer pour toutes les élections un seul et même jour, et de multiplier autant que possible le nombre des *polls* afin d'empêcher la corruption et les violences qui se pratiquent sur une si grande échelle, à ces tristes époques. Ce projet de loi dont le but était d'arrêter les tendances corruptrices du gouvernement et de ramener un peu plus de moralité dans les élections, devait naturellement rencontrer une forte opposition de la part du ministère. Aussi fut-il rejeté.

Nous nous rappelons que dans le temps le *Courrier du Canada* publiait un arti-

cle remarquable à ce sujet et recommandait fortement l'adoption du projet de M. A. A. Dorion sans s'occuper de parti politique. Néanmoins le ministère ne le voulant pas, le saint courrier en prit bientôt son parti, et n'en parla plus.

Il n'en est pas de même de M. Dorion qui revient de nouveau à la charge à cette session. Encore cette fois cependant son projet était perdu si M. Brown ne l'eût soutenu en dépit de M. Cartier. Craignant alors un échec, M. J. A. McDonald pria M. Dorion de ne point presser la discussion sur cette question et dit que le gouvernement allait probablement venir avec un *bill* électoral. Voilà comme M. Brown mène et ramène nos ministres.

M. J. B. E. Dorion ayant proposé une résolution au sujet de la colonisation a vu sa proposition immédiatement rejetée. Le ministère n'a pas le temps de s'occuper de ce sujet, et blâme les journaux de l'opposition qui sont seuls la cause de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, en démontrant que là, le peuple vit plus heureux qu'ici, et que le gouvernement s'occupe davantage des besoins des masses. Au lieu de rejeter sur les journaux de l'opposition un malheur dont ils sont seuls coupables, nos ministres ne devraient-ils pas offrir quelques avantages à leurs compatriotes en ouvrant des routes dans nos forêts et en fournissant les moyens de défricher les terres?

Les projets de constitutions locales ne sont pas prêts. Qui s'en étonne? A toutes les questions qu'on leur fait, les ministres répondent que bientôt ils les soumettront aux chambres, qu'ils y travaillent avec vigueur. Des malins disent qu'ils travaillent plutôt à s'assurer une majorité sur cette question. En effet il existe un malaise indéfinissable à cet égard. Chaque province veut une constitution locale à sa manière; c'est juste, et il est difficile que les membres du ministère s'entendent. S'il n'y avait que les Canadiens-Français, on en aurait bien vite fini avec eux; mais les Haut-Canadiens et les Anglais du B. C. sont plus difficiles à satisfaire. Il faut donc tempérer.

On dit que le gouvernement local du B. C. sera le même que celui qui existe aujourd'hui; moins le conseil législatif dont les membres seront nommés à vie par le gouvernement fédéral.

Un grave dissentiment existe, paraît-il, entre M. Cartier et M. Galt, au sujet de la nomination d'un collecteur de douane à Montréal. Lorsque M. Dorion a demandé à M. Cartier pourquoi on retardait cette nomination, M. Cartier l'a prié de vouloir différer sa question à quelques jours. M. Cartier veut nommer M. Deille, une de ses créatures d'illustre mémoire, et M. Galt ne veut pas de cette nomination. Qui l'emportera?

Comme on le voit, le ministère n'a qu'une réponse à donner à ceux qui l'interroge: Attendez encore.

## LES COMMIS.

Nous apprenons que MM. les Commis-Marchands de cette ville font, à l'heure qu'il est, des démarches auprès de leurs patrons pour les prier de diminuer la durée de leur travail pendant la saison d'été et de la fixer à neuf heures du soir.

Les commis ne devraient pas se borner à formuler leur demande obscurément, au moyen d'une simple requête; ils doivent se convoquer en assemblée, y adopter des résolutions, et, à l'instar de leurs confrères de Montréal, intéresser le public à leur cause; il faut surtout, s'ils s'agitent publiquement, que ce soit dans les bornes de la plus extrême prudence et de la légalité. C'est par là qu'ils auront droit aux sympathies de leurs patrons et du public, et, il y a une classe qui les mérite le plus, c'est celle des commis. Eux seuls appartiennent à une profession dont le travail est le plus long et le moins rémunéré. Il faut qu'ils demeurent en faction derrière un comptoir, dans l'impossibilité de faire le moindre effort intellectuel, du matin au soir, et leur tâche, qui se prolonge bien avant la nuit, compromet leur santé. Ils faut qu'ils souffrent de l'égoïsme du maître qui ne veut pas fermer son magasin de bonne heure de peur que son voisin, marchand comme lui, tienne le sien ouvert. En attendant, le commis, qui a besoin de respirer, de se mêler et de participer, comme tout le monde, à la vie active, est sacrifié et devient un objet de spéculation.

Il y a des commis qui sont aussi entourés d'une rare sollicitude de la part de certains patrons. Tandis que la plupart des jeunes ouvriers et des étudiants sont libres le soir et font actes d'hommes parfaitement libres, le marchand, nous parlons de celui qui vend en détail, et du plus ayide de gains, prend soin de son commis; il ne veut pas qu'il lui échappe; il se fait le geolier de son âme, à laquelle il donne, de peur qu'elle ne se corrompe, la plus maigre pitance de liberté. Il voudrait nous faire croire que les commis ont plus de tendances que les autres à se démoraliser!

Nous espérons que ce ne sera pas cette opinion qu'il exprimera quand il sera appelé à donner son adhésion au mouvement dans lequel les commis viennent d'entrer.

Il y a eu un temps, qui n'est pas éloigné où la condition du commis ne pouvait guère s'améliorer; mais aujourd'hui, que les moyens d'éducation deviennent de plus en plus faciles à acquérir, cette condition n'a plus sa raison d'être, et il est d'une bonne philanthropie d'y mettre fin.

Des occupations importantes ont empêché notre caricaturiste d'apporter, pour ce numéro-ci, son contingent à la collaboration.

Samedi dernier, un certain nombre d'électeurs influents du quartier St Pierre se rendaient auprès de M. W. D. Cambell Notaire pour le prier de se porter candidat à la représentation de ce quartier au Conseil-de-Ville. M. Cambell y a consenti.

La requisition des électeurs, à laquelle il a répondu très dignement, vient de paraître dans les grands journaux anglais et français de cette ville, et porte les noms les

plus considérables dans le commerce et l'industrie de Québec:

M. Cambell sera élu unanimement.

## La St. Jean Baptiste.

Jamais notre fête nationale n'a été chomée avec plus d'éclat et d'entrain. Les rues de la procession préparées avec un soin extraordinaire, et bordées d'érables étaient partout pavoisées de couleurs nationales et amies. De nombreux arcs-de-triomphe témoignaient du travail et de la bonne volonté des citoyens, et de la louable rivalité qui engageait chacun à vouloir surpasser son voisin. Nos marchands canadiens, avec un accord qui fait le plus grand honneur à leur patriotisme, s'étaient hâtés de fermer leurs magasins. On compte facilement les fesse-mathieu qui refusèrent ce témoignage de respect à la patrie, au jour de la fête nationale.

Parmi ceux-là, nous devons citer le patron du bel établissement de la rue St. Joseph dont le sentiment national a été étouffé par l'intérêt qu'il porte au vil métal.

Toutes les familles semblaient avoir abandonné leur demeure pour aller voir défiler la longue procession des membres de la société; on voyait que le peuple sentait plus que jamais le besoin de se réunir, de se compter, de se serrer la main à l'approche du danger.

Quant à la procession, si elle a été aussi nombreuse cette année, nous pouvons dire ici à la louange des citoyens de la paroisse de St. Sauveur qu'ils ont eu la plus grande part dans le succès de cette démonstration. Là, le patriotisme n'est pas encore éteint dans le cœur de ces braves gens. La honte, la crainte du ridicule aux yeux des autres nationalités ne les empêchent pas de suivre la procession. En cela ils n'imitent pas la lâche conduite de certains citoyens de la Basse-Ville qui restent indifférents à cette fête en ne fermant pas leurs magasins.

Une messe solennelle fut chantée à l'église St. Jean et l'abbé Pelletier prononça un sermon de circonstance.

Le soir il y eut à la Salle Jacques-Cartier un concert sous l'habile direction de notre ami, M. C. Lavigüeur. Dans le cour de la soirée, M. Jolicœur fit une lecture qui malheureusement ne fut guère entendue, son organe étant faible et les bruits du dehors montant jusqu'à l'enceinte. M. Plamondon et M. Rhéaume furent vivement applaudis.

Nous croyons devoir faire observer qu'en général ces sortes de soirées ne paraissent pas rencontrer l'approbation de tous les citoyens qui y assistent, faute d'une autre plus amusante. Nous pensons que le programme devrait être plus varié, en entremêlant à propos, la musique et la danse et ces soirées ne sembleraient pas aussi monotones.

## CHRONIQUE.

## Histoire de la Crinoline.

J'avais promis, dans ma Chronique du 29 Mars, de donner à mes lecteurs ou plutôt à mes lectrices, un historique de cette partie, aujourd'hui si essentielle du

vêtement féminin qu'on appelle *Crinoline*! Aussi vais-je, quoiqu'un peu tard, m'acquitter de ma promesse. Je suis convaincu que le sexe en crinoline lira avec intérêt les lignes qui vont suivre. Pardon, lectrices, si je dis sexe en crinoline; j'aurais bien dit *beau sexe*, mais ce mot semble un peu suspect de nos jours. D'ailleurs, femme en crinoline n'est-ce pas synonyme de belle femme?

On désigne aujourd'hui sous le nom de crinoline une sorte de jupon en étoffe roide, garni de bourrelets, de cercles d'acier, de gutta-percha, caoutchouc, de baleines, de cornes fondues, &c.

Le mot crinoline vient sans doute de crin, crinière, du latin *crinis*, qui veut dire cheveux, parcequ'en effet les premières crinolines étaient en crin. Le mot latin *crinis* doit dériver du mot grec *krino*, qui s'applique particulièrement à l'arrangement et à la distribution méthodique des cheveux.

Je trouve même dans Claudianus les deux mots *crinale cultus* pour désigner la toilette de la tête.

La crinoline n'a pas pour date d'origine l'année 1855 comme quelques uns ont voulu l'affirmer, mais bien l'année 1560.

En 1560 sous le règne de ce roi faible de corps et d'esprit qu'on nommait François II, une dame, dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom, voulant cacher aux regards, certains symptômes compromettants, donna à ses jupes des proportions inusitées jusqu'alors.

On cria tout d'abord au scandale, à l'impossibilité, mais bientôt des tailles épaisses et contrefaites s'aperçurent du parti qu'elle, pouvaient tirer de cette mode, et adoptèrent avec tant d'empressement cette nouvelle tournure, qu'à la fin du règne éphémère du fils de Henri II, le jupon des dames atteignait déjà un développement de dix pieds de circonférence.

En mémoire du principe qui avait engagé la première femme à se vêtir d'une crinoline, on donna à cette partie de la toilette le nom de vertugadin ou plutôt de vertu-gardien.

Le chaste et pudibond Michel de l'Hôpital, indigné sans doute de l'origine d'une semblable coutume, rendit, le 17 janvier 1563, un édit par lequel il réduisit le vertugadin à une aune et demi pour chaque jupon.

Le beau sexe voulut s'insurger, mais en vain: il fallut subir la volonté du célèbre chancelier; et ce ne fut que sous le règne de Charles IX que quelques dames de Toulouse, prenant l'initiative, obtinrent de ce prince la permission de réintégrer le vertugadin dans toute son ampleur.

De France, le vertugadin passa en Europe, où il reçut le nom de *gard'infante*.

Il fut acclamé avec enthousiasme, et les dames espagnoles s'en emparèrent avec passion.

En France, au contraire, le vertugadin ne tarda pas à être l'objet de mesures sévères, et, le 13 août 1665, sous Louis XIII, un édit condamna le vertugadin au pilori, à la confiscation et à l'exposition publique. Les dames françaises s'inclinèrent devant ces lois répressives, mais les dames espagnoles résistèrent.

Ce respect de la loi, surtout vers la fin du règne du vertugadin, était d'autant plus méritoire, qu'on se rappelait les services que cette partie du vêtement avait rendus à certains dévouements galants : Marguerite de Valois avait, en effet, caché sous son vertugadin Henri IV, pour le soustraire aux massacres de la Saint-Barthélemy. Madame Tressan en avait agi de même à l'égard d'un Montmorency lors du siège de Béziers.

Et cependant, malgré ces palpitants souvenirs lors de l'avènement du règne de Louis XIV, le vertugadin avait pour ainsi dire disparu.

Le vertugadin, une fois détrôné, ne tarda pas à être remplacé par le gard'infant.

Celui-ci fit son apparition officielle à Saint-Jean du Suz lors du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse d'Espagne. Pour vous en convaincre, il vous suffira de lire la description de l'auguste cérémonie par Mme. de Motteville, dans laquelle nous trouvons le passage suivant :

“ L'habit et la coiffure des femmes d'Espagne me fit de la peine à voir... Leurs petites manches étaient tailladées et de mauvais air ; elles avaient peu de linge et leurs dentelles me parurent laides ; leurs manches pendantes étaient sans grâces et leur gard'infante était une machine à demi ronde et monstrueuse, car il semblait que c'était plusieurs cercles de tonneau cousus en dedans de leurs jupes, hormis que les cercles sont ronds et les gard'infantes étaient aplaties par devant et par derrière et s'élargissaient par les côtés. Quand elles marchaient, cette machine se haussait et se baissait et faisait une fort laide figure.”

Au vertugadin et au gard'infante succéda le panier, ce changement de tournure eut lieu en 1714, c'est-à-dire une année avant la mort du grand roi.

Le panier fut porté pour la première fois par deux Anglaises qui ne craignirent pas d'affronter les regards curieux des promeneurs du jardin des Tuilleries. C'était alors une tournure modeste qui quelques années après reçut le nom de panier à la janséniste ; plus tard le panier s'enfla démesurément et prit en peu de temps des proportions colossales, si bien qu'il fallut bientôt dix aunes d'étoffe pour une jupe de robe sans volant.

Le nom de panier ne suffisait plus à dénommer la chose, celle-ci prit le nom de culbute, de gourgandine, de criarde, de tâtez-y et de tout-en-train.

La simplicité de la toilette de Marie Antoinette nuisait à la mode des tournures excentriques. Quelque temps avant la révolution, celles-ci se réduisirent à deux petits paniers qu'on nommait alors bêtises.

A la révolution, les tournures disparaissent, les femmes s'habillent le moins possible, le goût grec fait fuir toutes les toilettes mensongères ; le sans-culotisme semble régner en souverain sur les modes féminines, et en 1796, on voit Mme Tallien aux représentations du cirque Olympique de la rue de la Victoire, se montrer dans sa loge sous le costume un peu négligé de l'illustre Aspasia et Mme Récamier sous le costume par trop déshabillé de la célèbre Tais.

Aussi les Athéniens de Paris applaudirent-ils avec transport la Tais et l'Aspasia du dix-huitième siècle.

Aux modes du Directoire succèdent celles de l'Empire, et l'on voit bientôt les femmes et même les jeunes filles porter des tournures qui des noms tout aussi originaux que ceux qui les avaient précédés : ce sont les faux-ventrils, les robes en demi-terme, puis plus tard les polissons, les tournures, et enfin, en 1855, la crinoline.

Ce qui précède nous prouve une fois de plus qu'il n'y a pas grand'chose de nouveau sous le soleil.

RIMOUSKI.

## LES HOMMES GROS

Quel bonheur d'être gros disait un homme doué d'une corpulence respectable par un jour de chaleur tropicale.

Et nous de rire ; pensant qu'il plaisantait.

Mais pas du tout ! il était sérieux et nous fumes bien forcés à la fin d'admettre que s'il n'avait pas raison il n'avait pas tort non plus.

Comment êtes-vous assez—comment dirai-je—assez maigre disait-il pour me plaindre, vous devriez m'envier.

D'abord on n'est pas plus qu'un autre affecté de cette température Sénégalienne ; ensuite il y a des immunités précieuses.

Car si un fâcheux vous invite à dîner, on refuse net. J'assure qu'il m'est impossible de me mettre à table si ce n'est qu'en chemise, et on est trop à cheval sur les convenances pour permettre un costume aussi sommaire.

Si j'entre dans un omnibus, je m'écale sans façon ;—et les pauvres diables qui sont sveltes et bien tournés, se serrent comme des harengs dans un tonneau ; et encore ils me plaignent ! je suis si gros. En chemin de fer, je suis certain d'être seul sur mon ban, je n'ai qu'à me montrer à la portière, tout le monde fuit et me cède la place.

Au restaurant pendant que le garçon prépare la limonade, si je déboutonne mon gilet, —personne ne s'en étonne.—Le pauvre homme,—dit-on il est si gros !—Et je puis souffler, m'éventer, prendre mes aises.

Pendant que vous sortez le cou serré dans un col-carcan et la cravatte rigoureusement nouée, moi je vais le cou libre partout.

Partout j'ai les meilleures places, partout on a des égards pour moi.—Si j'allais avoir un coup de sang ! Dame, il ne faut pas badiner ! une contrariété, —si légère qu'elle soit peut avoir des effets foudroyants.

Et comme rien ne me gêne, je respire très peu ; j'ai l'esprit libre. Pendant que vous êtes suffoqués, étouffés, ne trouvant rien à dire aux dames, si ce n'est, il fait chaud ! moi je tourne en toute liberté d'esprit des compliments.—Or, les femmes sont surtout flattées par un compliment qui exige un petit effort. Aussi les dames mécontentes de vous, sont enchantées de moi.

Mais tous ces avantages dont nous jouissons, nous les devons à ce fait que

nous sommes en minorité.—Un homme gros qui a le respect de son obésité doit aussi en avoir la coquetterie. Il doit sortir le plus souvent possible avec un compagnon à taille élancée.—De même une brune piquante a généralement pour amie une blonde fade ; ou bien une blonde au teint frais et rose, une brune sans éclat. Croiriez-vous que quelques personnes mal-intentionnées veulent nous réunir en société. Un club d'hommes gros sous la présidence du Dr. Rowand ! mais ce serait la perte de tous nos avantages. Non, non restons isolés pour conserver, notre prestige ; qu'on nous plaigne, soit ; mais qu'on nous laisse agir sans façon et sans gêne.



L'homme gros est le roi de l'Epoque.  
CAMILLE PÉLEKAN.

## Variétés.

Un ministre de l'Évangile dont la secte affirme que l'Enfer n'existe pas ;—disait avec défit, tout en tournant son chapeau qu'on lui avait rapporté vide à la fin d'une contribution.—Voilà dix ans que je prêche qu'il n'y a pas d'Enfer, mais certainement il devrait y en avoir un. Grâce à Dieu que cette congrégation m'ait rendu mon chapeau.

M. B.... qui porte un nom très joli, causait l'autre jour tout en se promenant sur la rue St. Joseph avec une jeune personne toute aussi jolie que son nom.

—Oui, disait M. B.... je vous engage à lire dans l'Electeur cette charmante bluette ; ça émeut plus qu'un long roman....

—Et comment l'appellez-vous ?

—Un beau brin de fille.

—Je l'ai lu. (Puis, en soulignant sa phrase) N'est-ce pas, monsieur, que le héros de ce petit roman est aussi un beau brin d'amour.

On faisait une espèce de reproche à un homme de ce qu'il avait épousé une naine. Il répondit que de tous les maux il avait choisi le moindre.

LE GLANEUR.